Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_LAR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOURHAN CENTRE



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_LAR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOURHAN EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- EL8 - Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200068409-20260623-AG_072_2026_LAR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOURHAN OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- EL8 - Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

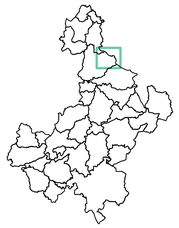
- Bâti
- Parcelles
- Communes

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PORDIC NORD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

# Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PORDIC NORD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PORDIC SUD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

# Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PORDIC SUD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières

AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP

T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

Bâti

Parcelles

Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_2-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## QUINTIN



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_K-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BIHY EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_K-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BIHY OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_K-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRANDAN NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_K-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRANDAN OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

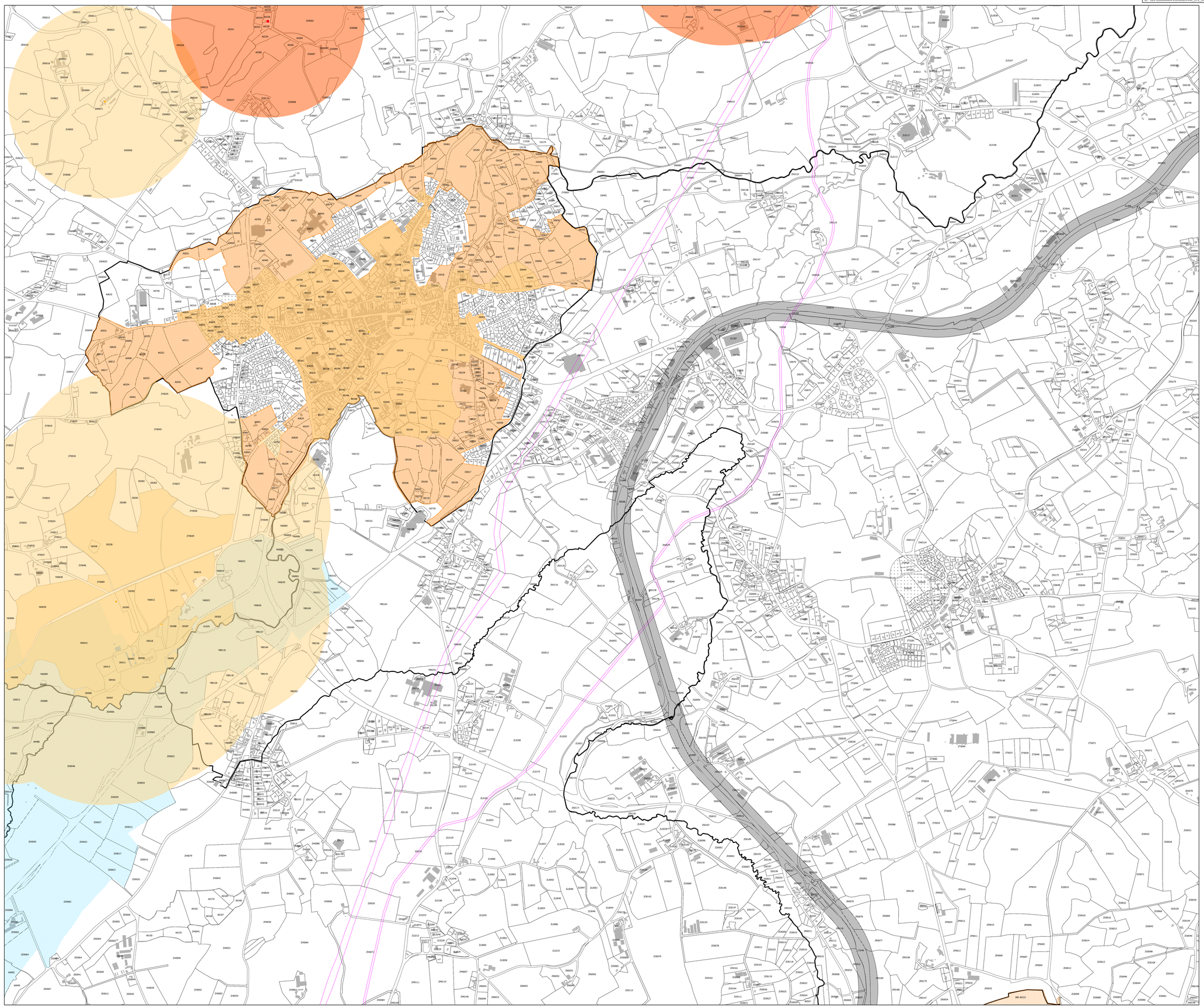
Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023





## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_K-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRANDAN SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260625-AG_072_2026_U-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRIEUC EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations
- PM7 - Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260625-AG_072_2026_V-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRIEUC OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_S-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-BRIEUC CENTRE



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-CARREUC NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-CARREUC SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-DONAN EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-DONAN NORD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023

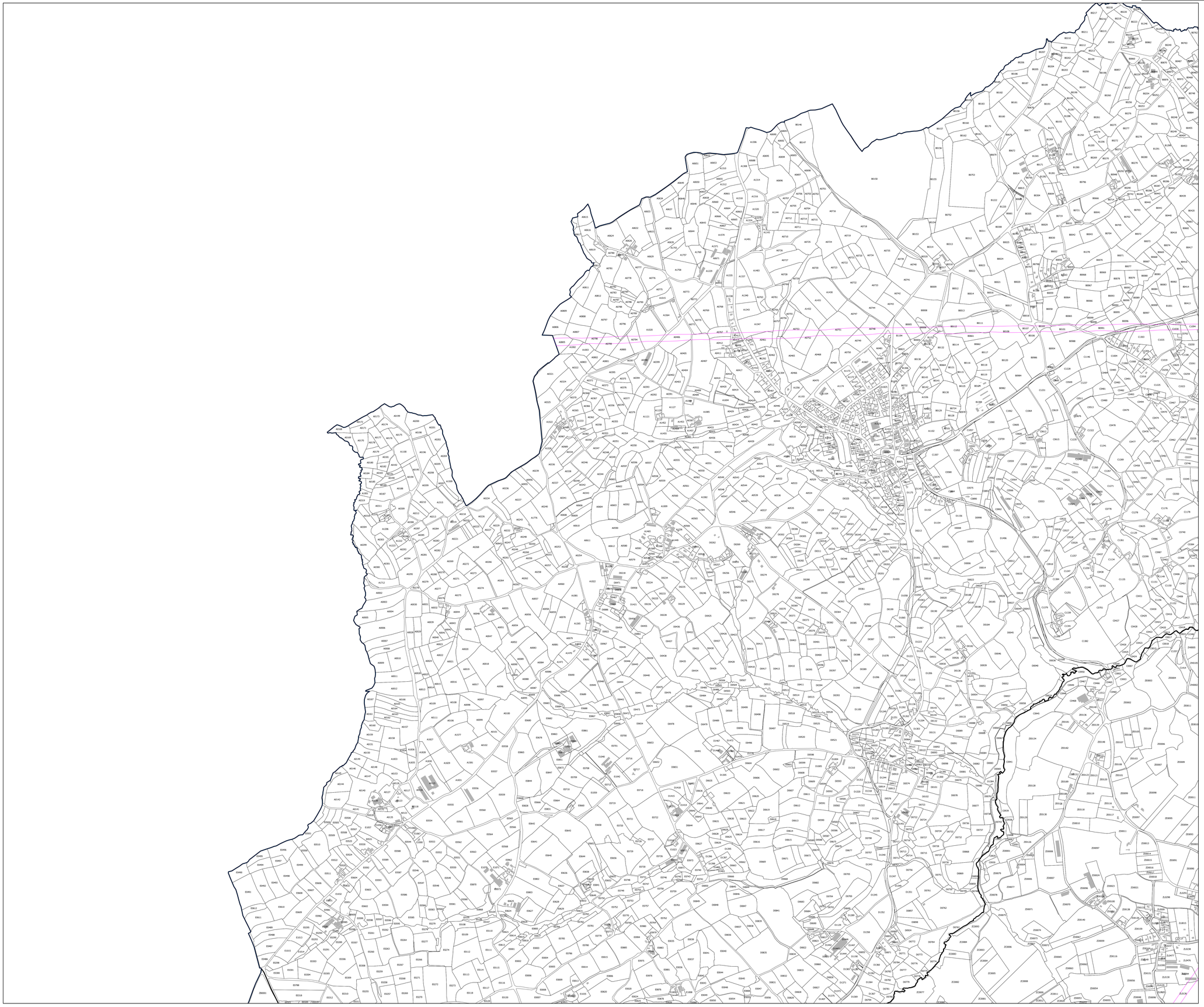


### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-DONAN SUD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-GILDAS NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023

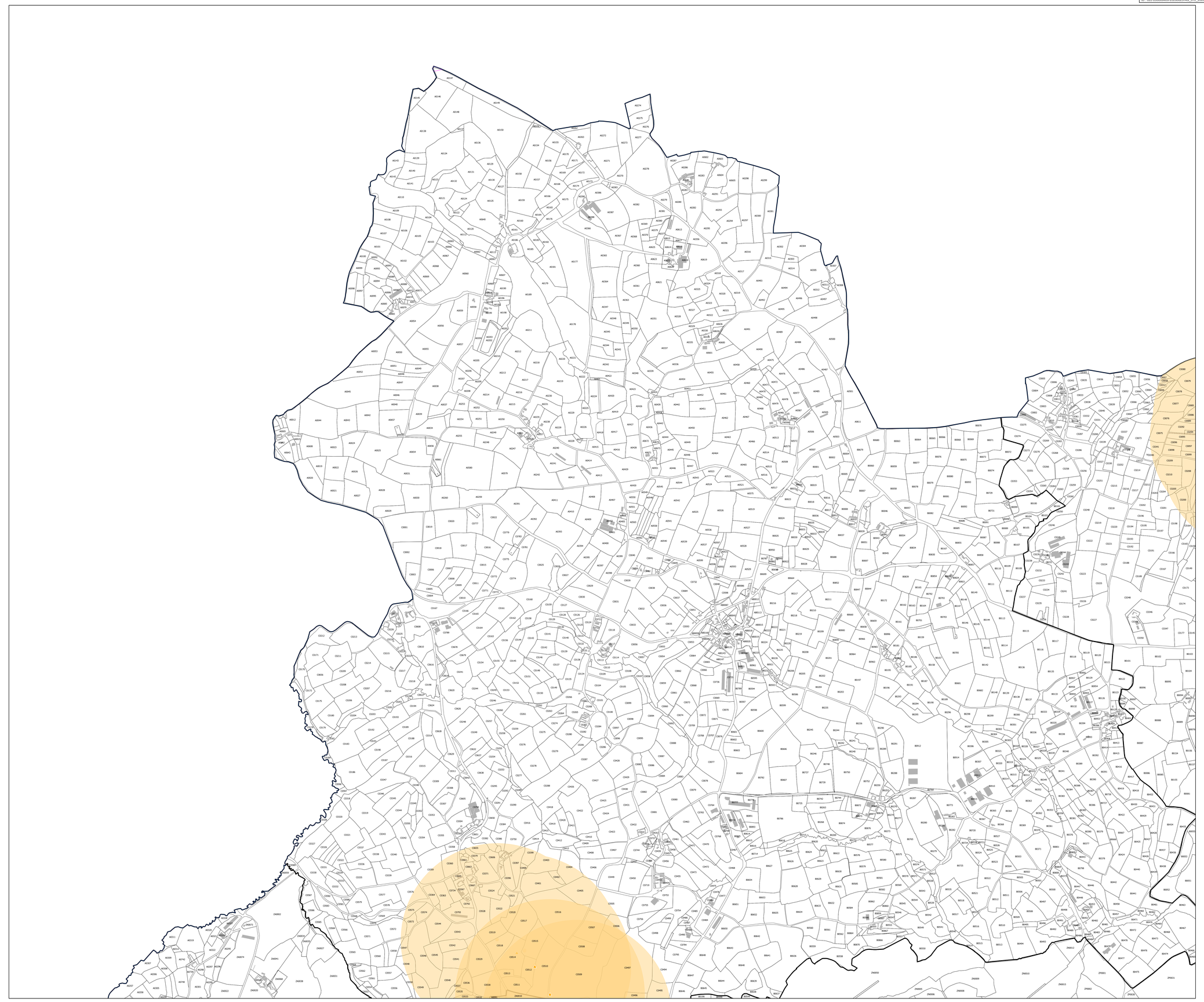


### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_L-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-GILDAS SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220009409-20260623-AG_072_2026_M-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-JULIEN



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

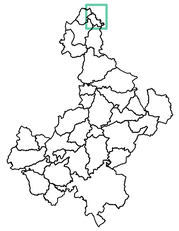
Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_M-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## SAINT-QUAY-PORTRIEUX



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- EL8 - Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_M-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## TREGUEUX EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations
- PM7 - Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_M-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## TREGUEUX OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_N-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## TREMUSON



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières

T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire

AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP

T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

Bâti

Parcelles

Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_N-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## TREVENEUC OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023

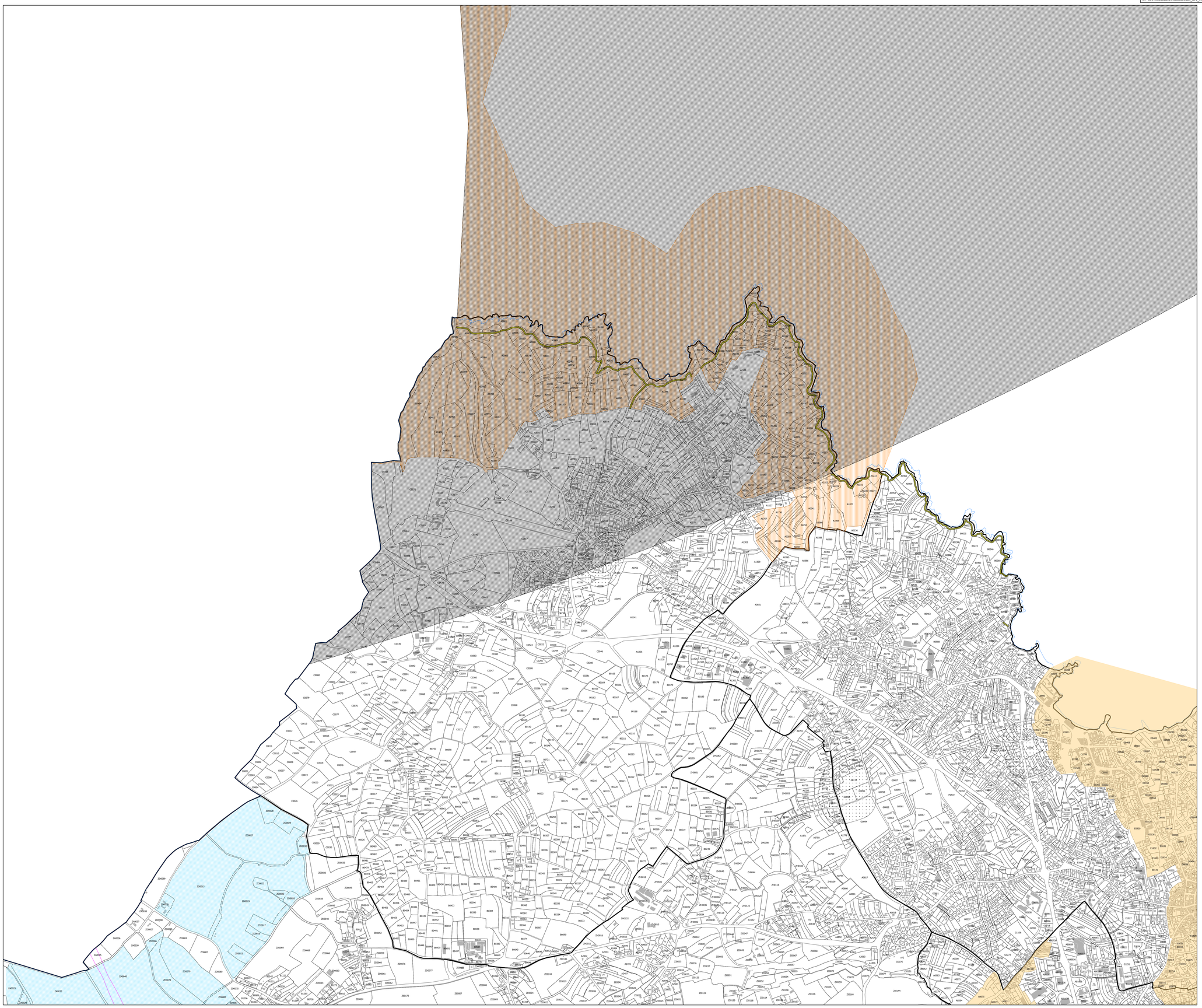


### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- EL8 - Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_E-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## YFFINIAC EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_E-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## YFFINIAC OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_AAR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## BINIC-ETABLES-SUR-MER NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_A-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## BINIC-ETABLES-SUR-MER SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_B-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## HILLION EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_B-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## HILLION NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_B-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## HILLION OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations
- PM7 - Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_B-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LA HARMOYE NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_B-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LA HARMOYE SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_C-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LA MEAUGON



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières

T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire

AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP

T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

Bâti

Parcelles

Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_C-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANFAINS NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_C-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANFAINS OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_C-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANFAINS SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_C-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANGUEUX



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations
- PM7 - Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANTIC CENTRE



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

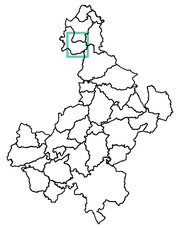
Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANTIC EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LANTIC OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE BODEO NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE BODEO SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023

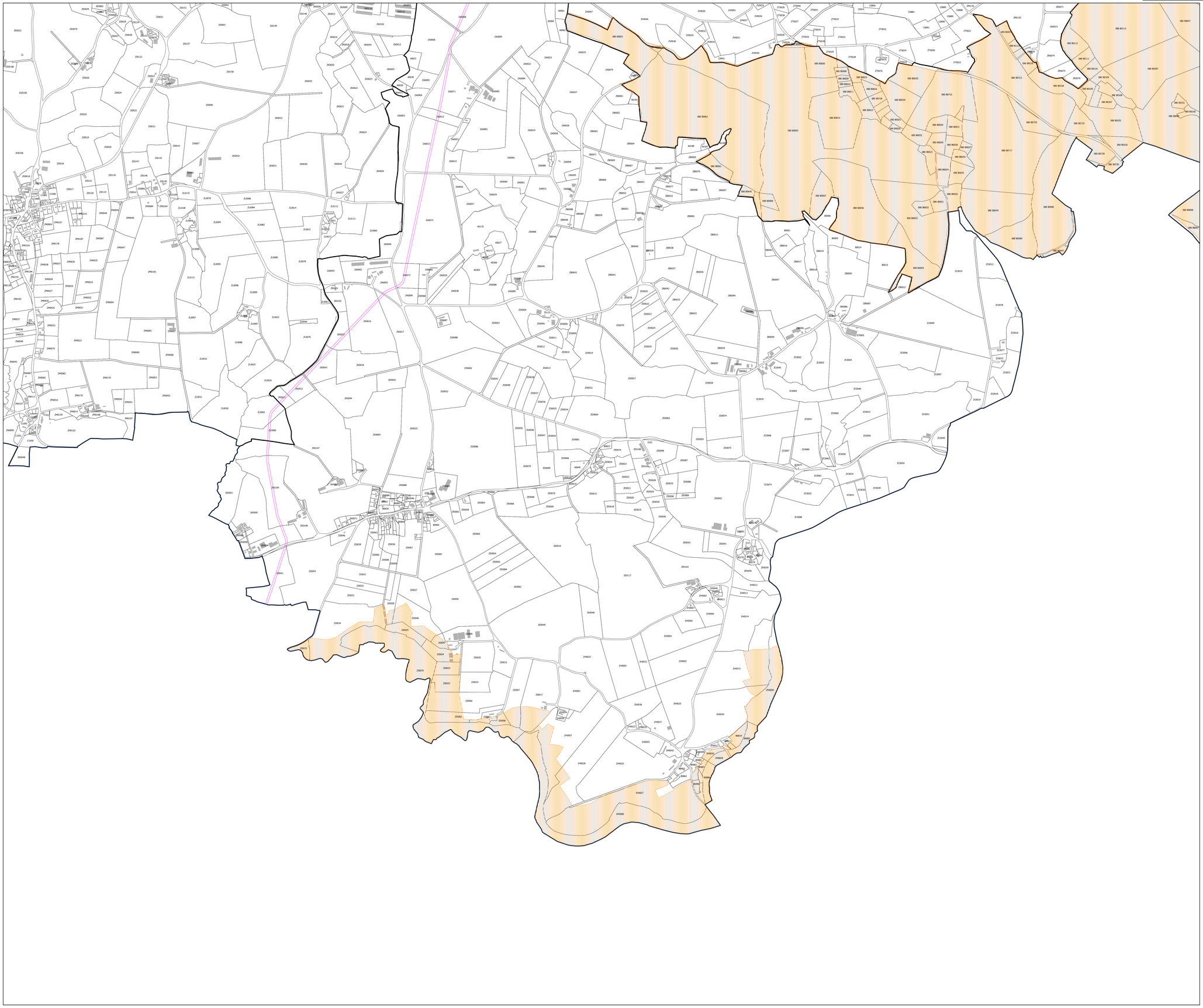


### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE FOEIL EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE FOEIL NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_D-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE FOEIL SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_E-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE LESLAY



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_E-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE VIEUX-BOURG EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_E-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## LE VIEUX-BOURG OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINE-HAUTE NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220006409-20260623-AG_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINE-HAUTE SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINTEL NORD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AS_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINTEL NORD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINTEL SUD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_F-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLAINTEL SUD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_G-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLEDRAN NORD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_G-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLEDRAN NORD-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_G-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLEDRAN SUD-EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_G-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLEDRAN SUR-OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_O-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLERIN CENTRE



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_O-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLERIN EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_P-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLERIN NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- EL9 - Servitudes de passage sur le littoral
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_P-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLERIN OUEST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières

AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP

T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

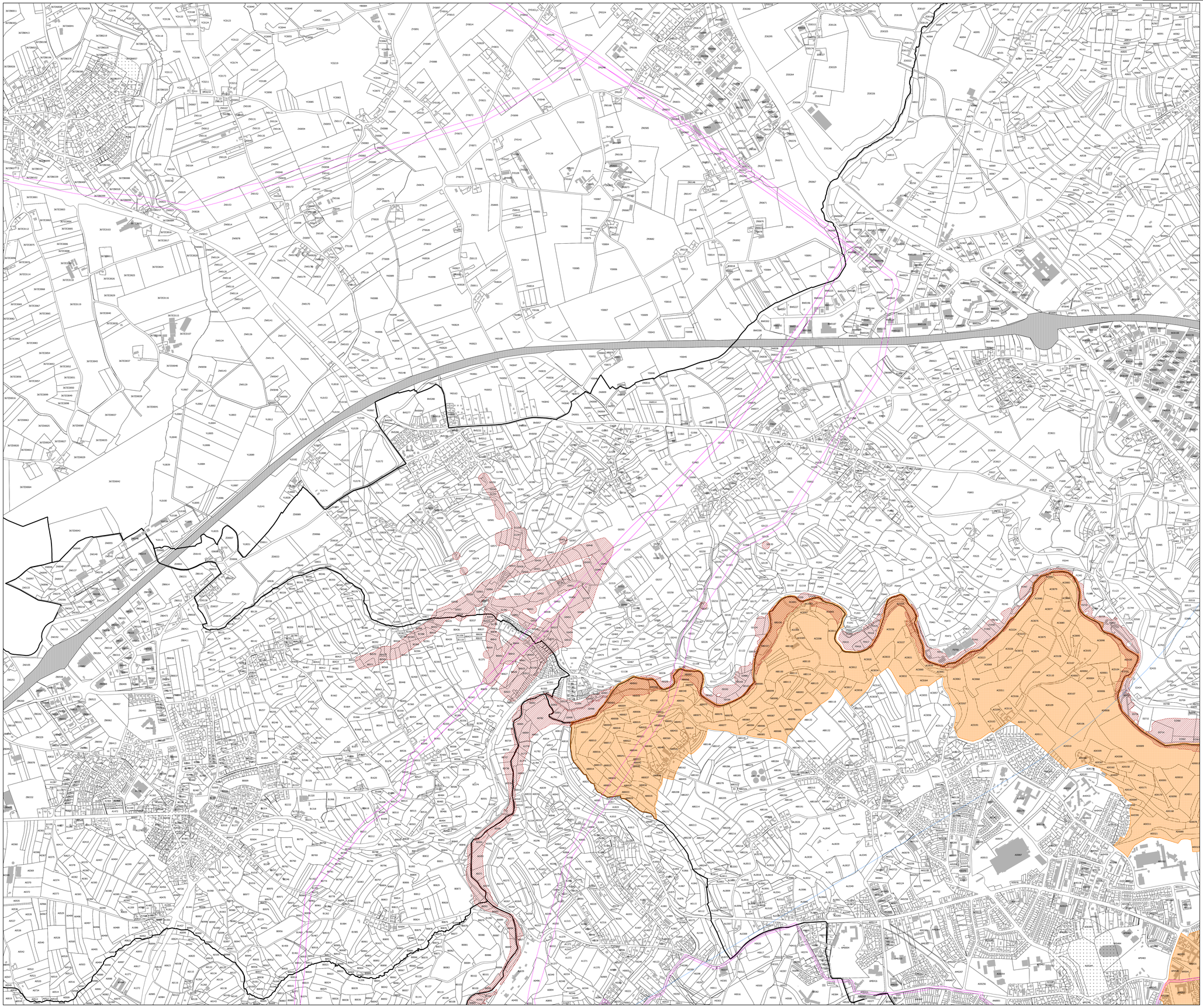
EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

Bâti

Parcelles

Communes



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 1



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 2



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 3



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 4



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 5



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 6



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM3 - Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-220006409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 7



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 8



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières

AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés

T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

Bâti

Parcelles

Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_H-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOEUC-L'HERMITAGE 9



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_Q-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOUFRAGAN EST



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



## Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

## Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-220008409-20260623-AG_072_2026_Q-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOUFRAGAN NORD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- AC4 - Les Sites patrimoniaux remarquables (SPR), anciens ZPPAUP et AVAP, zones protégées visant à préserver et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260623-AG_072_2026_R-AR

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CÔTES-D'ARMOR (22)

## Annexes
## Servitudes d'Utilité Publique
## PLOUFRAGAN SUD



Elaboration approuvée par délibération du conseil d'agglomération du 26/06/2025

Mise à jour n°1 par arrêté du Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Echelle : 1 :10 000

N

0 500 1000 Mètres

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ®12-2023



### Servitudes d'utilités publique (SUP) :

- AC1 - Monument Historique - Classé
- AC1 - Monument Historique - Inscrit
- AC1 - Monument Historique - Inscrit ou Classé
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles
- INT1 - Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- AC2 - Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- T1 - Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
- PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

### Cadastre

- Bâti
- Parcelles
- Communes